



**A REMPLIR PAR LE PRÉSIDENT REGIONAL**

FAIT à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_  
SIGNATURE \_\_\_\_\_

---

**et à retourner à la FFG avant le 1er juin 2010**

RESERVE A LA FFG	
AGE	Annuités de Service

**PLAQUETTE FEDERALE**

- Ne doivent être mentionnés que les services gymniques concernant la F.F.G.
- Les candidats ne justifiant pas 40 années de services doivent s'abstenir (voir § 3).
- Les services ne peuvent être cumulés, c'est-à-dire qu'on ne peut additionner durant la même période les annuités de deux postes différents.
- Obligation formelle d'être licencié.

**Ce dossier n'est accepté que s'il porte l'avis signé du Président Régional**

**QUESTIONNAIRE**

NOM et PRENOM .....  
 DATE et LIEU DE NAISSANCE .....  
 ADRESSE .....  
 .....  
 N° de licence .....

Indiquer succinctement ci-dessous :  
 Nature et durée des services rendus au Comité Régional, ou à la Fédération  
 (Comité Directeur et Comité Technique).

.....  
 .....  
 .....  
 .....



**PLAQUETTE FEDERALE**

<u>SERVICES RENDUS DANS UNE ASSOCIATION</u>	<u>TITRE de l'ASSOCIATION</u>	<u>DATES</u>	<u>ANNUITES</u>
Technicien		de 19 à 19 / - 200	
Directeur Technique		de 19 à 19 / - 200	
Membre du Bureau		de 19 à 19 / - 200	
Secrétaire		de 19 à 19 / - 200	
Trésorier		de 19 à 19 / - 200	
Vice-Président		de 19 à 19 / - 200	
Président		de 19 à 19 / - 200	

TOTAL DES ANNUITES SANS CUMUL

**DECLARATION FAITE SUR L'HONNEUR :  
Avis du Président Régional :**

SIGNATURE DU CANDIDAT

---

**DECISION DE LA COMMISSION FEDERALE :**

-----

-----

-----

-----

-----